



**MINISTÈRES  
TERRITOIRES  
ÉCOLOGIE  
LOGEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Registre des activités de traitement du Cabinet du  
Secrétaire Général du ministère**

Version du 08/10/2024

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Responsable de traitement (RT)      | Cabinet du Secrétaire Général du ministère                |
| Coordonnées du RT                   | La Grande Arche Paroi Sud 92055 LA DEFENSE CEDEX          |
| Délégué à la protection des données | Olivier FUCHS<br>dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr |

| N° | Nom du traitement   | Finalités   | Catégories de personnes concernées   | Catégories de données  | Catégories de destinataires   | Sous-traitant | Transfert hors UE | Durée de conservation   |
|----|---|---|--|--|---|---------------|-------------------|---|
| 1  | <b>Demandes de subventions au bureau des associations</b>               | Disposer d'un point de contact au sein des associations demandant des subventions.<br>Alimentation de certains actes juridiques (actes attributifs de subventions). | Représentants ou membres des associations demandant une subvention   | Données d'identité, coordonnées électroniques et postales, informations concernant la fonction exercée au sein de l'association  | Agents du Bureau des associations du Cabinet du Secrétaire Général et plus largement le Cabinet du Secrétaire Général<br><br>Services financiers concernés  | Non           | Non               | Archivage au bout de 3 ans pour les conventions non soumises à la réglementation européenne.<br><br>Archivage au bout de 10 ans pour les conventions soumises à la réglementation européenne. |
| 2  | <b>Prix de thèse ministériel</b>  | Traitement des informations transmises par les candidats au Prix de thèse ministériel pour la désignation des lauréats de ce Prix.                                  | Les candidats au Prix de thèse   | Données d'identité, coordonnées électroniques et postales, informations sur la thèse et sur le travail doctoral, CV, RIB pour les lauréats                               | Parties prenante de l'organisation et du pilotage du Prix de thèse, à savoir :<br>- L'équipe du cabinet du Secrétaire Général responsable de la gestion du Prix de thèse<br>- Les partenaires du Service de la transformation ministérielle et de l'animation du réseau, de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable et du Commissariat général au développement durable<br>- Membres du jury administratif<br>- Comité scientifique du Prix de thèse | Non           | Non               | 2 ans après l'annonce des lauréats de ladite édition  |
| 3  | <b>Liste d'accès à la zone protégée du bureau du Secrétaire Général</b> | Autoriser l'accès à la zone protégée du bureau du Secrétaire général aux personnes autorisées.  | Des agents du ministère dont l'accès est autorisé à la zone protégée du Secrétaire Général<br><br>Des prestataires externes (dont des agents de nettoyage) autorisés | Données d'identité, informations concernant la fonction exercée  | Le chef de cabinet du Secrétaire Général<br>Les agents de la sous-direction de l'environnement de travail et de l'immobilier opérationnel de la Direction des affaires financières  | Non           | Non               | Les données sont supprimées dès qu'un agent perd l'accès à la zone protégée   |
| 4  | <b>Attribution de la médaille d'honneur des chemins de fer</b>          | L'instruction des dossiers de demande de la médaille d'honneur des chemins de fer a pour but de statuer sur l'attribution de la médaille aux candidats.             | Les candidats de la médaille d'honneur des chemins de fer<br><br>Les demandeurs (employeurs)   | Données d'identité, ancienneté dans une société de transport ferroviaire<br><br>Pour l'employeur du demandeur : identifiants de l'entreprise, convention de l'entreprise | Section de la chancellerie du Cabinet<br><br>Les agents de la sous-direction de l'environnement de travail et de l'immobilier opérationnel de la Direction des affaires financières pour l'édition des diplômes   | Oui           | Non               | 2 ans   |